



## Le FMI publie ses « Perspectives de l'économie mondiale »

Dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiées le 7 avril 2014, le FMI prévoit une accélération de la croissance mondiale de +3,6 % en 2014 et +3,9 % en 2015 (après +3 % en 2013). L'activité s'accélérerait dans les pays avancés, mais la reprise mondiale resterait « inégale et modeste », tandis que des risques importants, déjà identifiés ou nouveaux, subsisteraient. Parmi les risques recensés précédemment, le FMI cite le programme inachevé de réformes du secteur financier, l'endettement élevé de beaucoup de pays, un chômage par trop élevé et des craintes concernant les pays émergents. Les nouveaux risques tiennent selon le FMI à une inflation faible dans les pays avancés, une détérioration des perspectives des pays émergents par rapport au second semestre de l'an dernier et aux récentes tensions géopolitiques. S'agissant des contributions à la croissance mondiale, le FMI table sur une accélération dans les pays avancés, notamment aux États-Unis, où la croissance annuelle en 2014-15 devrait être supérieure à la tendance, aux environs de 2 ¾ %, sous l'effet d'une « modération du rééquilibrage des finances publiques, de conditions monétaires accommodantes, du redressement du secteur immobilier et d'une augmentation du patrimoine des ménages ». Le FMI prévoit également une reprise dans la zone euro avec +1,2 % en 2014 et +1,5 % en 2015 après -0,5 % en 2013, et une croissance qui reste supérieure dans les pays du cœur de la zone (+1,7 % en Allemagne, contre +0,5 % en 2013, +1,0 % en France, contre +0,3 % en 2013, +0,6 % en Italie, après -1,9 %, +0,9 % en Espagne, après -1,2 %). Au Japon, le FMI mise sur une stabilité de la croissance (+1,4 % en 2014 après +1,5 % en 2013). L'activité économique y serait portée notamment par l'investissement privé et les exportations, mais pâtirait du durcissement de la politique budgétaire en 2014-15, et notamment du relèvement de la taxe à la consommation. Enfin, concernant les Pays émergents, le FMI table sur une accélération modérée de la croissance, de 4,7 % en 2013 à 4,9 % en 2014 et à 5,3 % en 2015, en liaison avec « un environnement financier extérieur moins favorable et, dans certains cas, à la persistance d'un investissement faible et à d'autres contraintes structurelles intérieures ».

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/01/pdf/textf.pdf>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 – BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 avril 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les informations récentes continuent de conforter notre anticipation d'une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée graduelle des taux d'inflation mesurée par l'IPCH. Les signaux provenant de l'analyse monétaire confirment le diagnostic de tensions sous-jacentes modérées à moyen terme sur les prix dans la zone euro. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. À plus long terme, nous suivrons très attentivement les évolutions et considérerons tous les instruments à notre disposition. Nous sommes fermement déterminés à conserver l'orientation largement accommodante de la politique monétaire et à agir rapidement si nécessaire. En conséquence, nous n'excluons pas un nouvel assouplissement de la politique monétaire et nous réitérons fermement que nous continuons de prévoir le maintien des taux d'intérêt directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée (...). Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat afin de faire face efficacement aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. »

#### 2 – Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,9 % en février 2014, stable depuis octobre 2013. Il se situait à 12,0 % en février 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,6 % en février 2014, en baisse par rapport au taux de 10,7 % de janvier 2014. Il se situait à 10,9 % en février 2013. Eurostat estime qu'en février 2014, 25,920 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,965 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 65 000 dans l'UE28 et de 35 000 dans la zone euro. Comparé à février 2013, le chômage a baissé de 619 000 personnes dans l'UE28 et de 166 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (27,5 % en décembre 2013) et en Espagne (25,6 %).

## Actualités législatives

### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-373 du 27 mars 2014 relatif à la dénomination commune des principaux frais et services bancaires

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028790930&dateTexte=&categorieLien=id>

Ce texte entre en vigueur le 1er avril 2014 pour les plaquettes tarifaires en ligne et le 1er juillet 2014 pour les plaquettes tarifaires en version papier. Il s'applique aux plaquettes dont les tarifs sont modifiés à compter de ces dates.

## Une activité de financement ralentie en 2013

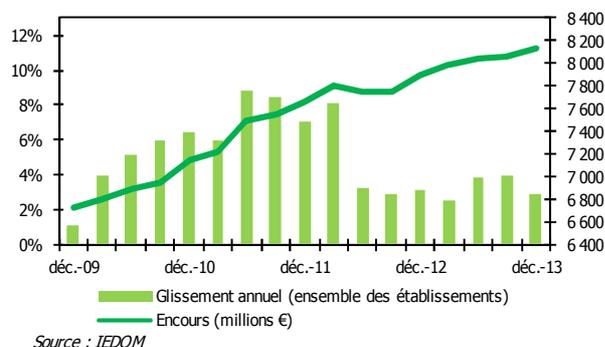
L'activité de crédit se maintient difficilement en 2013 à l'instar d'une reprise encore fragile de l'activité économique du département. À 8,1 milliards d'euros, l'encours sain des crédits enregistre une hausse de 2,9 % sur un an, soit une évolution proche de celle observée en 2012 (+3,1 %) mais nettement en deçà des taux de croissance relevés en 2011 (+7,1 %) et 2010 (+6,4 %).

Les financements consentis aux entreprises progressent peu, impactés par les difficultés rencontrées dans la plupart des secteurs. L'encours augmente de seulement 0,6 % fin 2013 pour atteindre 3,7 milliards d'euros.

Les crédits immobiliers enregistrent un taux de croissance historiquement bas à +1,7 % (+35,3 millions d'euros), s'éloignant ainsi des niveaux observés les années précédentes. Après un premier semestre morose, les crédits d'investissement connaissent un timide redressement en fin d'année (+0,9 % sur un an après -5,5 % en 2012). En parallèle, les crédits d'exploitation se replient pour la sixième année consécutive (-7,3 %).

L'activité de crédit aux ménages ralentit de nouveau fin 2013. À 3,2 milliards d'euros, l'encours croît de 4,1 % sur un an après une hausse de 4,9 % en 2012. Quoique dynamique, la croissance des crédits à l'habitat se tasse (+6,0 % après +7,1 % en 2012). Dans un contexte peu propice à la consommation des ménages, l'encours des crédits à la consommation reste stable sur l'année (-0,1 %) après une faible hausse en 2012 (+0,5 %).

Évolution des concours bancaires



## Vulnérabilité des agents économiques en Guadeloupe

À fin février 2014, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire s'établit à 19 740, soit une baisse de 0,5 % par rapport au mois précédent et de 3,4 % sur un an. Le nombre de retraits de cartes bancaires s'élève à 510 pour le mois de février, en hausse de 9,9 % en glissement annuel. Depuis le début de l'année, 1 144 cartes ont été retirées de la circulation, soit une hausse de 13,2 % par rapport à la même période en 2013. En février 2014, 29 dossiers de surendettement ont été déposés. En cumul, 60 dossiers ont été déposés, soit une hausse de 50 % par rapport à 2013. Cette forte augmentation s'explique par la simplification de la procédure de surendettement.

Parallèlement, le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire s'élève à 2 707 à fin février 2014, soit 1,8 % en moins qu'en février 2013. 83 incidents de paiements sur effets ont été répertoriés pour un montant déclaré de 806 984€. Sur le mois, le nombre d'opérations concernés est ainsi en baisse (105 en janvier 2013) alors que les montants enregistrés sont plus importants (724 142 € au mois de janvier)

## Publication : Note Portrait « L'économie de la Guadeloupe en 2013 : Une conjoncture hésitante »

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « L'économie de la Guadeloupe en 2013 : Une conjoncture hésitante ». Ce document dresse un premier bilan de la conjoncture économique et financière de la Guadeloupe en 2013. Cette publication est téléchargeable librement sur le site internet : <http://www.iedom.fr>

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Organisation des élections municipales

Les 23 et 30 mars se sont déroulés les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections municipales. En Guadeloupe, 106 174 électeurs étaient appelés aux urnes pour élire les maires des 32 communes du Département. Le 1<sup>er</sup> tour a permis l'élection immédiate de 20 maires. 10 duels et 2 triangulaires ont eu lieu au 2<sup>ème</sup> tour. A l'issue de ces élections, 13 nouveaux maires font leur apparition. Le taux d'abstention au premier tour était de 38,62 % (contre 36,45 % en France métropolitaine) et de 32,59 % au 2<sup>ème</sup> tour (contre 37,87 % en France métropolitaine).

## Nomination de George Pau-Langevin, nouveau ministre des Outre-mer

Dans le contexte du remaniement ministériel intervenu après les élections municipales, George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative au sein du gouvernement de Jean Marc Ayrault, a été promue le 2 avril 2014 Ministre des Outre-mer par le nouveau Premier Ministre Manuel Valls. Elle succède à Victorin Lurel.

## Prise de fonction de Martin Jaeger

Martin Jaeger, administrateur civil hors classe détaché en qualité de sous préfet hors classe et secrétaire général de la préfecture du Finistère a été nommé, par décret du 24 février 2014, sous-préfet de Pointe à Pitre. Il succède à Bernard Guérin.

## Adhésion de la Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe

Josette Borel Lincertin, présidente du Conseil régional et Alfonso Munera, ambassadeur et secrétaire général de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), ont signé un accord d'adhésion de la Guadeloupe le 14 avril 2014. La Guadeloupe, qui était représentée par la France au sein de l'AEC depuis 1994, devient maintenant membre associé en son nom propre. En 2014, elle aura les fonctions de président du comité spécial pour la réduction des risques de catastrophe et de vice-présidence du comité spécial pour les transports.

## Signatures de convention pour EDF

EDF Guadeloupe a signé le 13 mars 2014 une convention de partenariat avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Pointe à Pitre. Une convention de partenariat a également été signée le 2 avril 2014 avec le rectorat. Les objectifs de ces partenariats sont l'accompagnement financier du CHU et du rectorat dans leurs projets d'efficacité énergétique ainsi qu'une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques pour les deux établissements.

## Semaine de l'artisanat

La semaine de l'artisanat s'est tenue du 14 au 21 mars. Cet événement était l'occasion pour les régions de mener différentes actions de promotion de l'artisanat, notamment autour du thème retenu cette année : « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat ». Il a également permis aux jeunes en quête de formation de rencontrer des chefs d'entreprise, principalement dans les domaines du bâtiment et des travaux publics (BTP), de l'alimentation, des services et des métiers de réparation automobile.

## ACTUALITÉ RÉGIONALE

### Vote du budget primitif de Saint-Martin

Un budget primitif 2014 en équilibre a été voté lors du Conseil territorial du jeudi 27 mars. 102 millions d'euros de dépenses réelles tous secteurs confondus ont été annoncés. En 2012, le budget était de 91 millions d'euros. En 2014, 34 % sera consacré à l'enseignement et à la formation professionnelle, 29 % pour le social et 4 % pour l'économie. Dans ce dernier domaine, l'axe majeur est celui de la redynamisation de l'espace Marigot à travers un projet d'urbanisme commercial.

### Signature d'une convention entre la Collectivité et les Douanes

Une convention de partenariat a été signée le mardi 18 mars 2014 entre la Collectivité et la direction des douanes. L'objectif est de collecter les impôts concernant les sociétés de location de véhicules et la taxe de séjour. En 2013, la taxe de séjour a rapporté 1,7 million d'euros et l'impôt sur les voitures de location a rapporté 220 000 euros. L'objectif de ce partenariat est ainsi d'obtenir un meilleur recouvrement de ces taxes.

### Coopération : le programme Interreg IV Caraïbes

Le neuvième comité de sélection Interreg IV caraïbes a eu lieu le 2 et 3 avril 2014 à Saint Martin. Le programme Interreg Caraïbes est un programme européen de coopération qui vise à renforcer les échanges économiques et sociaux entre les DFA (Départements Français d'Amérique) et les pays de la Caraïbe. L'objectif de ce neuvième comité était, entre autre, de faire connaître le programme localement et d'identifier de nouveaux partenaires.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe	Février	2014	129,8	0,8 %	0,5 %	
		France entière	Février	2014	127,6	0,6 %	0,9 %	
<b>Demandeurs d'emploi</b> (Source : Direccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Février	2014	61 500	1,0 %	3,1 %	
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros)		Février	2014	24,2	-	-26,2 %	
	Importations (en cumul - millions d'euros)		Février	2014	417,6	-	-3,6 %	
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Février	2014	353	-18,1 %	-12,4 %	
			Cumul annuel		784	-	-6,6 %	
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Février	2014	19 740	-0,5 %	-3,4 %	
			Février	2014	510	-19,6 %	9,9 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbes)	Nombre de passagers (hors transit)		Février	2014	183 291	-4,0 %	3,9 %	
			Cumul annuel		374 188	-	-	
<b>Trafic maritime</b> (Source : Port Autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Février	2014	251 637	1,7 %	-7,7 %	
	Nombre de passagers (entrées + sorties)		Février	2014	86 611	-7,2 %	22,6 %	
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre	2013	99	22,2 %	-5,7 %	
			Cumul annuel		1 036	-	-0,6 %	
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mars	2014	1 186	13,0 %	-7,0 %	
			Cumul annuel		3 590	-	-3,5 %	
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mars	2014	16 868	0,2 %	-12,0 %	
			Cumul annuel		51 741	-	-11,1 %	

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

*\* hors prime d'Etat*

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (mars 2014)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1694%	0,2051%	0,1601%	0,1907%	0,2310%	0,3040%	0,4060%	0,5760%

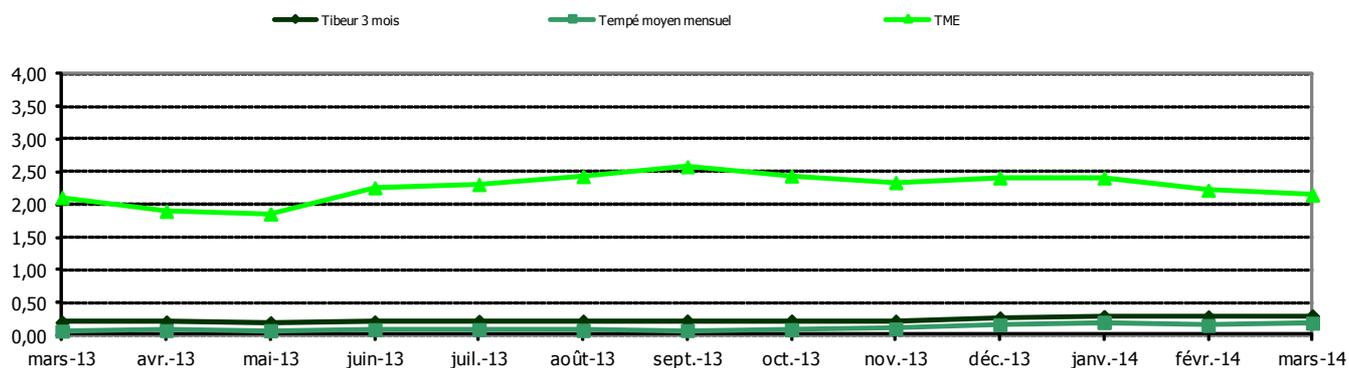
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
2,41%	2,41%	2,22%	2,15%	2,61%	2,61%	2,42%	2,35%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1er avril 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,91%
Prêts à taux variable	4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,92%
Prêts-relais	5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,79%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,09%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,21%	Découverts en compte (1)	13,37%

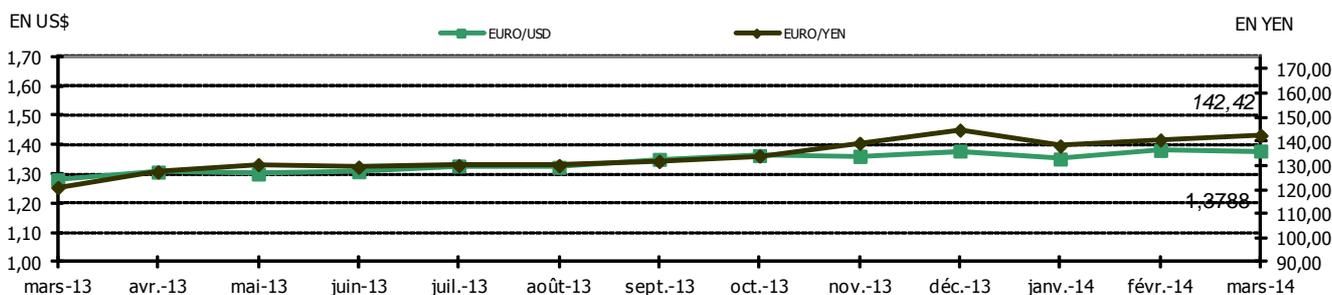
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3788	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,5875	EURO/SRD (Surinam)	4,5646
EURO/JPY (Japon)	142,4200	EURO/BWP (Botswana)	12,0260	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4647
EURO/CAD (Canada)	1,5225	EURO/SCR (Seychelles)	16,4914	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,4014
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8282	EURO/MUR (Maurice)	41,3773	EURO/BBD (La Barbade)	2,7539
EURO/SGD (Singapour)	1,7366	EURO/BRL (Brésil)	3,1276	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8696
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6973	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,6639	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3256,4162	EURO/XCD (Dominique)	3,7178	EURO/FC (Comores)	491,96775



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

<b>1 EURO =</b>	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 16 avril 2014 - Dépôt légal : avril 2014 - ISSN 1240- 3806